



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 22 février 2023

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 22 00196** du **21 FEV. 2023**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Madame LOUBENS CATHERINE
 9 AVENUE DES MARRONNIERS
 94190 VILLENEUVE ST GEORGES

En vue de la réalisation : remplacement des menuiseries en PVC blanc

Sur un terrain sis 9 AV DES MARRONNIERS
Cadastré AN47

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

21 FEV. 2023
Le Maire


Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 22 00196** du **21 FEV. 2023** a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,